

FAITS SAILLANTS DU 11 AVRIL 2020

Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd'hui par la vice-première ministre du Canada Chrystia Freeland et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Du côté de la vice-première ministre du Canada, Chrystia Freeland accompagnée de la D^{re} Theresa Tam, le D^r Howard Njoo, Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à Chambre des communes) et du ministre Bill Morneau :

- 22 559 cas confirmés au Canada, dont 600 décès;
- À travers le pays, nous avons testé plus de 400 000 personnes, dont plus 5 % ont été déclarés positifs;
- Plusieurs des décès sont liés à des foyers d'écllosion dans des centres de soins prolongés. La D^{re} Tam indique que nous devons trouver de nouvelles façons de soutenir les gens qui y habitent;
- M. Rodriguez indique que le projet de loi a été transmis aux partis d'opposition. Il y a eu de bonnes discussions tout au long de la semaine. Tous sont d'accord qu'il s'agit d'une situation urgente. Aujourd'hui tous les partis ont donné leur accord au projet de loi;
- M. Morneau indique que tous sont heureux de pouvoir se rassembler au parlement pour passer le projet de loi. Dès le début, le gouvernement a dit clairement qu'il voulait penser aux gens. Il a écouté les travailleurs et entreprises pour s'assurer que ses programmes allaient aider les canadiens à passer à travers la pandémie;
- Le projet de Loi C-14 vise à soutenir les employeurs par une subvention salariale de 75 %. Les employeurs et organismes caritatif pourront faire une demande de subventions salariales s'ils ont connu une baisse de 15 % de leurs revenus en mars ou de 30 % en avril ou en mai. Cette subvention aidera à garder les employés ou à les réembauche. Cette subvention serait disponible dans 2 à 5 semaines;
- M^{me} Freeland indique que les producteurs agriculteurs assurent que le travail de ces travailleurs est essentiel pour la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Tous les travailleurs temporaires sont soumis à la Loi sur la quarantaine comme tous ceux qui rentrent de l'étranger. La GRC va travailler avec toutes les forces policières locales pour aider à assurer le respect de cette loi.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de la situation :

- 12 292 cas confirmés (615 de plus qu'hier);
- 778 hospitalisations (45 de plus);
- 211 personnes aux soins intensifs (25 de plus);
- 48 décès (289 décès au total);
- Au niveau des hospitalisations, la situation est sous contrôle. Il faut maintenant s'occuper des CHSLD et des résidences pour personnes âgées;
- On a appris à 20 h hier soir qu'il y a eu 31 décès sur environ 150 résidents à la résidence privée Herron à Dorval (dont au moins 5 sont assurément en lien avec la COVID-19), laquelle avait été mise en tutelle depuis le 29 mars;

- Il apparaît que les dossiers des patients n'avaient pas été rendus accessibles par la propriétaire de la résidence avant hier soir à la suite de l'obtention d'une ordonnance du tribunal, le CHSLD ayant caché les informations pertinentes. Une enquête est présentement en cours par la santé publique, de même que par la sécurité publique et le ministère de la Santé (enquête criminelle);
- Le gouvernement nous assure que toutes les résidences qui sont sous la même propriété que la résidence Herron seront visitées et investiguées;
- Toutes les résidences privées non subventionnées du Québec seront visitées dans les prochaines heures pour s'assurer que les aînés du Québec soient bien traités;
- Le premier ministre ajoute qu'il n'est pas fier de voir ce qui se passe dans nos CHSLD et de la façon dont nous traitons les aînés. Après la crise, il donne sa parole que les actions nécessaires seront posées afin qu'on s'occupe bien des personnes âgées, avec plus d'espace, plus de personnel et du personnel mieux payé. Il faut tous ensemble tirer des leçons sur la façon insuffisante dont on s'est occupés des aînés dans les dernières années;
- Le premier ministre ne donnera pas le OK pour rouvrir les écoles tant qu'il n'aura pas l'accord de la santé publique et tant qu'il ne sera pas certain que les enfants seront en sécurité. Il n'est question de faire aucun compromis;
- Le gouvernement regarde différents scénarios avant, pendant ou après le 4 mai, mais il n'y aura qu'un seul critère : la santé des Québécois (et non l'économie);
- La décision sera prise dans l'intérêt de nos enfants;
- Différents scénarios sont regardés : différentes dates, réouverture avec un nombre d'élèves réduit, ouvrir seulement dans certaines régions, ne pas mettre l'école obligatoire, etc.;
- Annulation des événements culturels et sportifs jusqu'au 31 août;
- Au niveau des équipements de protection, la situation s'améliore et on a de l'aide de certaines provinces;
- On a un problème du côté des médicaments : il y a une vingtaine de médicaments pour lesquels on a des difficultés d'approvisionnement et les réserves sont suffisantes pour seulement une semaine. Le Québec parle avec le fédéral et les autres provinces pour trouver une solution. Ces médicaments sont en majorité des médicaments pour la sédation;
- À court terme, le gouvernement va tout faire pour bien s'occuper des aînés. Par la suite, il va prendre les mesures nécessaires pour que tous nos aînés au Québec soient traités avec dignité, que ce soit dans des résidences privées ou publiques.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.